

Arbeitsgemeinschaft Europäischer Grenzregionen (AGEG)
Asociación de Regiones Fronterizas Europeas (ARFE)
Association des régions frontalières européennes (ARFE)
Association of European Border Regions (AEBR)
Comunità di lavoro delle regioni europee di confine (AGEG)
Europæiske grænseregioners Arbejdsfællesskab (AGEG)
Werkgemeinschaft van Europese grensgebieden (WVEG)
Associação das Regiões Fronteiriças Europeias (ARFE)
Σύνδεσμος Ευρωπαϊκών Συνοριακών Περιφερειών (ΣΕΣΠ)
Stowarzyszenie Europejskich Regionów Granicznych (SERG)



« LE PARTENARIAT DANS UNE EUROPE SANS FRONTIÈRES »

Bulletin d'information électronique de l'ARFE – avril 2006

Par ce bulletin d'information trimestriel, publié en langues anglaise, française et allemande, l'Association des régions frontalières européennes (ARFE) veut informer les zones frontalières et leurs amis des dernières nouvelles de la coopération dans les zones frontalières et transfrontalières en Europe et de la coopération avec les autorités et les associations européennes.

Réunion de l'ARFE du 3 mars 2006 à Bordeaux

Faisant fonction de président, M. le Vice-Président Heider ouvre la réunion du Comité directeur et remercie la région Aquitaine pour l'excellente préparation de la réunion et la généreuse hospitalité.

M. Maïtia souhaite la bienvenue au Comité directeur qui se réunit pour la première fois en Aquitaine. L'Aquitaine est fière de son étroit voisinage avec l'Espagne. Dès 1984 avant l'adhésion de l'Espagne à l'Union européenne, la communauté de travail des Pyrénées a été fondée. Dans le cadre de cette Communauté de travail des Pyrénées, un consortium pour des projets basés sur le traité franco-hispanique a été fondé. Depuis le dernier programme INTERREG, l'Aquitaine assume la direction de l'autorité de management pour INTERREG A. En France, on espère un doublement des moyens pour la coopération transfrontalière à partir de 2007. En coopération avec le pays Basque et la Navarre, l'Aquitaine alimente un compte commun en complément d'INTERREG pour le financement de projets communs. Depuis peu, un conseil syndical transfrontalier a vu le jour. Pour l'Aquitaine, l'ARFE est une excellente plate-forme afin d'échanger des expériences dans le domaine de la coopération transfrontalière et d'être active au niveau européen.

Dans son mot, M. le Président du Conseil Régional d'Aquitaine Alain Rousset, appelle à poursuivre le travail réussi de l'ARFE des 35 dernières années. La coopération

transfrontalière demeure très importante pour l'Europe. Après l'échec de la Constitution européenne, les régions frontalières en particulier sont appelées à s'investir pour redonner un nouveau souffle. Car en raison de l'étroit voisinage, la population des régions frontalières connaît les possibilités et les difficultés de l'UE. Comme exemple, il cite le trafic à courte distance, le secteur de la santé et la coopération des petites et moyennes entreprises. Il garantit à l'ARFE, la poursuite du soutien de l'Aquitaine.

Les thèmes traités lors de la réunion du comité directeur étaient entre autres :

- La politique européenne de cohésion et régionale y compris l'instrument juridique UE,
- La coopération maritime,
- La mise en œuvre du programme de Lisbonne de la Communauté : Communication de la Commission « D'avantage de recherche et d'innovation – Investir pour la croissance et l'emploi : Une stratégie commune » (COM(2005)488 final),
- La communication de la Commission « Mise en œuvre du programme communautaire de Lisbonne – Une politique des PME moderne pour la croissance et l'emploi » (COM(2005)551 final),
- Le rapport du Parlement européen, Commission du développement régional, sur le rôle de la cohésion territoriale dans le développement régional (final A6-0251/2005),
- Le rapport du Parlement européen, Commission des transports et du tourisme, sur les nouvelles perspectives et les nouveaux défis pour un tourisme européen durable (final A6-0235/2005),
- Le secteur de la santé transfrontalier.

Voir : www.aebr.net

Danuta Hübner: L'accord sur le budget de l'UE est une bonne nouvelle pour l'Europe

Pendant les dernières semaines et mois Mme Danuta Hübner, Commissaire de la politique régionale, a salué à plusieurs reprises l'accord sur le budget de l'UE qui est, selon elle, une bonne nouvelle pour l'Europe et pour la politique de cohésion. En même temps elle a signalé que les moyens disponibles ne sont toujours pas suffisants pour surmonter les défis des années à venir. De plus elle a souligné que 2005 était une année très réussie et même cruciale pour l'occupation et la croissance. Lors d'un forum qui s'est tenu à Stockholm, Danuta Hübner a dit que la coopération transfrontalière en Europe est une condition importante pour une Europe compétitive. Pour cela elle s'est exprimé à plusieurs reprises en faveur d'un renforcement de la coopération territoriale qui soutiendrait entre autres une utilisation et planification transfrontalière de l'infrastructure sociale et économique ainsi que

l'échange d'expériences et de savoir entre les régions et qui faciliterait la mise en œuvre de programmes transnationaux dans les domaines de la protection de l'environnement et des réseaux de transports.

Voir: http://europa.eu.int/comm/commission_barroso/hubner/focus/focus_en.cfm

Publication des nouvelles directives relatives aux aides régionales 2007 - 2013

Le 23 décembre 2005 la Commission européenne a adopté une notification sur les conditions de la compatibilité des aides d'Etat avec objectif régional et du marché commun. Ce document réforme les directives de 1998 en fixant les règlements pour la période en cours de 2000 - 2006. Elles sont applicables à l'ensemble des secteurs économiques à l'exception de la pêche, de l'exploitation de la houille et de l'agriculture. La Commission suppose que la mise en œuvre de ces directives mènera à des changements importants du règlement relatif aux aides régionales au sein de l'UE. Selon la Commission ces changements sont nécessaires pour réorienter les aides régionales en faveur des régions de l'UE les plus désavantagées et pour améliorer en général la compétitivité de l'UE, de ses Etats membres et des régions.

Voir: http://europa.eu.int/comm/competition/state_aid/regional/

La politique européenne de cohésion et régionale – perspectives financières 2007-2013

Lors de la réunion du comité directeur de l'ARFE à Bordeaux, M. le Secrétaire général adjoint de l'ARFE Martín Guillermo Ramírez donne un aperçu des perspectives financières 2007-2013. La coopération territoriale comprend les coopérations transfrontalière, transnationale et interrégionale. A l'avenir la coopération territoriale recevra 2,4% des moyens, c'est-à-dire 7,5 milliards € réparti en 77% pour la coopération transfrontalière, 19% pour la coopération transnationale et 4 % pour la coopération interrégionale. Par conséquent, la coopération transfrontalière reçoit environ 5,8 milliards € (2 milliards de plus comparé à la période 2000 - 2006). Ce montant correspond au soutien UE présent du programme pour le marché du travail objectif 1 Espagne. L'allocation des fonds pour la coopération transfrontalière est effectuée par Etat à la base du total de la population vivant dans des zones frontalières. La coopération transfrontalière se passe au niveau NUTS-III.

L'ARFE salue la prise en considération prioritaire de la coopération transfrontalière. Le soutien de **toutes** les zones frontalières à la base du nombre d'habitants de ces zones frontalières nationales respectives doit également mener à une allocation des fonds de ces différentes zones frontalières. En tenant compte de la priorité nécessaire des nouveaux

membres de l'UE et des anciennes frontières extérieures, les anciennes frontières intérieures doivent recevoir des moyens suffisants pour la coopération transfrontalière, car elles aussi doivent toujours surmonter de grands obstacles transfrontaliers.

Economic Policy Committee et Commission européenne (DG ECFIN) - publications importantes

Le Economic Policy Committee et la Commission européenne (DG ECFIN) ont élaboré un rapport sur l'impact de populations vieillissantes sur les finances publiques. Il s'agit-là d'une analyse pour les 25 pays de l'UE relative aux pensions, aux développements en matières de santé, formation et chômage dans la période de 2004 à 2050 (Special report 1/2006). Ce rapport, qui comprend des aperçus généraux par pays élaborés par les autorités nationales, est également intéressant pour les régions frontalières. Veuillez voir le site internet du Economic Policy Committee et de DG ECFIN de la Commission européenne pour télécharger ce rapport ainsi que les publications les plus importantes d'autres domaines (Stratégie de Lisbonne, développements structurels et marché du travail communautaire) :

http://europa.eu.int/comm/economy_finance/epc/epc_publications_en.htm

http://europa.eu.int/comm/economy_finance/publications/eespecialreports_en.htm

L'ARFE s'investit pour les modifications relatives aux règlements du fonds régional et de la coopération territoriale

A l'occasion de la dernière réunion du comité directeur le Secrétaire général de l'ARFE Monsieur Jens Gabbe a rappelé que pendant l'année passée l'ARFE s'est particulièrement investie pour des modifications relatives aux règlements concernant

- Les formulations « Un programme par frontière » et propose à la place « Un programme avec des sous-programmes par frontière » et dans certains cas très avancés « Un programme par région transfrontalière ».
- La définition d'un projet transfrontalier : la participation financière de partenaires de chaque côté de la frontière est indispensable pour un projet réellement transfrontalier car alors les partenaires participent automatiquement au niveau du contenu, au niveau personnel et au niveau de l'organisation.
- La capacité d'aide commune (étant donné qu'elle est trop différente au niveau national et pourrait sinon vouer des projets transfrontaliers à l'échec).

Coopération maritime des zones frontalières

L'ARFE a élaboré un avis détaillé relatif à ce sujet. Dans ce document elle signale que la coopération maritime a d'ores et déjà été largement étendue, grâce à la frontière des 150 km. Le niveau NUTS III concerne fondamentalement la coopération maritime, sur les frontières terrestres comme maritimes. Cela n'est pas négociable, ni pour le Conseil européen, ni pour la Commission, ni pour le Parlement. Voir : www.aebr.net

Instruments de voisinage, de partenariat et de préadhésion devraient être perfectionnés

Dans un courrier à l'attention de Mme la Commissaire Danuta Hübner, le Président de l'ARFE Lambert van Nistelrooij et le Secrétaire général Jens Gabbe ont souligné que dans le cadre des nouveaux programmes communautaires il y a des problèmes particuliers. L'intention initiale des programmes de voisinage, de partenariat et de préadhésion était d'améliorer la situation aux frontières extérieures de l'UE, notamment aussi celle des zones frontalières situées dans les pays tiers avoisinants. Les zones frontalières UE ne devaient pas se retrouver dans une situation désavantagée comparée au temps d'INTERREG. Pour cette raison ils soulignent dans leur courrier que :

- Les régions UE aux frontières extérieures se font beaucoup de soucis en ce qui concerne la qualité et le contenu de la coopération transfrontalière à partir de 2007.
- Il y a le danger que les programmes UE ne seront pas finalisés à temps, dû au fait qu'un grand nombre de questions relatives à la compétence, à la responsabilité etc. n'ont pas encore été clarifiées.
- Les bonnes expériences faites dans le cadre d'INTERREG IIIA ne doivent pas être compromises à partir de 2007 dans les nouveaux programmes (ENPI et IPA) de la coopération transfrontalière (participation forte du niveau régional dans l'élaboration et la mise en œuvre de programmes, qualité des projets, grande gamme des possibilités d'aide).
- Les régions UE aux frontières extérieures réclament que la DG REGIO soit compétente des programmes de voisinage et de partenariat, au moins en ce qui concerne le secteur transfrontalier, car c'est la seule manière d'éviter que les régions UE soient désavantagées à l'avenir dans le cadre de la coopération transfrontalière.

L'ARFE a demandé avec insistance à ce que la DG REGIO prenne en considération ses arguments d'une manière constructive.

Projet de directive de la Commission européenne relative à la prévention de crues

Le 18 janvier 2006 la Commission européenne a présenté une proposition en vue d'une directive pour l'évaluation et la lutte contre les crues. Les frontières suivent souvent les cours d'eau et les fleuves. Par conséquent, cette directive est d'une grande importance pour les zones frontalières. L'objectif en est la diminution des risques liés aux crues dans les contextes de la santé, de l'environnement, des infrastructures et de la propriété. Les points principaux de ce projet de directive sont les cartes relatives aux risques de crues dans les zones avec un risque de crue important, la coordination dans les bassins de fleuve ou dans les zones littorales ainsi que la réalisation de plans de gestion relatifs aux risques de crue. Dans ce contexte la Commission veut tenir compte de la flexibilité des Etats membres en ce qui concerne le niveau de protection nécessaire, pour que les Etats puissent prendre des décisions autonomes quant aux mesures de protection et aux calendriers de la mise en œuvre des plans de gestion de risque.

Voir : http://europa.eu.int/comm/environment/water/flood_risk/index.htm

Progrès dans le cadre d' INTERREG IIIC Regional Framework Operation (RFO) « Change on Borders »

Le projet RFO « Change on Borders » a une durée de quatre ans (2003-2007). 25 régions frontalières de 15 pays européens participent à ce réseau. Le budget total du projet s'élève à 8,2 millions €, dont 4,9 millions € sont pris en charge par l'Union européenne. A l'occasion de la réunion du comité directeur de l'ARFE à Bordeaux le Secrétaire général Jens Gabbe a parlé des progrès du projet RFO, des fora et leurs sous-thèmes ainsi que des différents projets.

Informations sur le projet RFO : www.change-on-borders.net

Soins de santé transfrontaliers – une tâche importante pour l'avenir

Pendant les derniers mois l'ARFE a traité intensivement les soins de santé transfrontaliers. En coopération avec la RegioTriRhena, l'ARFE a organisé un forum qui s'est tenu le 27 septembre 2005 et en mars 2006 elle a rédigé un avis sur ce thème qui a particulièrement attiré l'attention des régions frontalières qui ont salué la qualité de cet avis en soulignant qu'il convient tenir compte des zones avoisinantes de plus en plus grandes dans le secteur de la santé, dont il faudrait également profiter à l'échelle transfrontalière. Dans le cadre de RFO Change on Borders les deux projets « e-health » et « télémédecine » sont mis en œuvre et pourront être utilisés également par d'autres zones frontalières. De plus, à la frontière germano-suisse un projet pilote a été accompli avec succès. Dans ce cadre les problèmes relatifs aux caisses maladie travaillant selon le principe territorial ont été mis au jour. L'avis de l'ARFE sur les services de santé transfrontaliers comprend également un catalogue de recommandations pratiques pour les régions frontalières et transfrontalières. L'ARFE continuera à traiter ce thème.

Voir : www.aebr.net

Coopération entre universités et établissements d'enseignement supérieur dans les zones frontalières européennes

Lors de la réunion du comité directeur de Bordeaux, M. v. Malchus a donné un premier aperçu de l'évaluation des enquêtes de 2005 et 2006. Il mentionne le nombre élevé de réponses, mais signale aussi que certaines régions frontalières n'ont pas réagi. A présent il est en train d'évaluer les quelque 40 réponses qu'il a reçu jusqu'ici. Dès que l'évaluation sera terminée (fin avril/ début mai) il souhaite étudier quel est le véritable rôle des régions frontalières et transfrontalières dans le cadre de la coopération entre universités, établissements d'enseignement supérieur et instituts. Il s'attend à des résultats particulièrement intéressants en ce qui concerne certaines grandes universités dans les métropoles (par exemple Öresund ou Rhin Supérieur du Sud), mais aussi des petites coopérations dans des zones plutôt rurales (par exemple Norvège/Suède ou EUREGIO NL/D). La finalisation du rapport y compris des tableaux, est prévu pour l'été/ début automne 2006 en langues allemande, française et anglaise.

Voir : www.aebr.net

Grand intérêt à l'égard des réseaux transeuropéens de transports (TEN)

A l'occasion de la réunion du comité directeur de Bordeaux M. von Malchus a parlé des planifications et du financement des réseaux transeuropéens de transports, tout particulièrement par rapport aux grands projets prioritaires adoptés par le Conseil européen et le Parlement européen. La Commission européenne a publié un rapport à ce sujet :

http://europa.eu.int/comm/ten/transport/external_dimension/hlg/2006_02_17_tent_consultation/index_en.htm

Fin 2005 le Président Barroso a envoyé une communication sur « La réalisation des réseaux transeuropéens » à la Commission, annonçant un rapport de la Commission sur les développements des grands projets TEN pour fin 2006. Selon la décision de son comité directeur du 3 mars dernier l'ARFE envisage la réalisation d'un avis qualifié. Pour cette raison en mars le secrétariat général de l'ARFE a envoyé une enquête aux régions frontalières concernées. Voir : www.aebr.net

Plan D de l'UE: Communicating Europe – Going Local!

Depuis des années les zones frontalières en Europe ont travaillé sur cette question. Déjà en 2004 il y a eu un appel d'offres relatif à ce programme. Les régions frontalières ont fait de bonnes expériences avec des guichets d'information offrant d'un côté la possibilité de fournir des informations relatives à la politique UE dans les régions, et de l'autre côté permettant de communiquer les besoins des régions à l'UE. En 2008 il y aura un nouvel appel d'offres de l'UE auquel les régions frontalières pourront également participer. L'ARFE conseille à ses membres de présenter une demande d'un guichet d'information dans le cadre du programme « Communicating Europe – Going Local ».

Par son courrier du 29 mars 2006 l'ARFE a prié ses membres de bien vouloir répondre dans les meilleurs délais à une enquête de l'UE sur le thème « Communicating Europe – Going Local » (courriel: PlanD@cor.eu.int).

Assemblée générale et conférence annuelle de l'ARFE du 19 au 21 octobre à Pamplona

L'assemblée générale et la conférence annuelle 2006 se tiendront à Pamplona en Espagne. Les préparatifs prévoient une assemblée générale (avec invitation uniquement aux membres!) et trois thèmes principaux pour l'assemblée générale :

- Programmes et projets UE : future gestion de programmes et de projets (pour membres et autres personnes intéressées);

- Agenda territoriale;
- Recherche et innovation.

Voir : www.aebr.net

Award 2006 de l'ARFE

Comme cela a été le cas chaque année, l'Award de l'ARFE « Sail of Papenburg » 2006 se réfère au thème de la conférence annuelle. De plus amples informations suivront sous peu.

Voir : www.aebr.net

Le Conseil des ministres nordiques développe de nouvelles stratégies pour la coopération des régions frontalières de 2006 à 2008

La nouvelle stratégie du Conseil des ministres nordiques pour la coopération des régions frontalières de 2006 à 2008 vise avant tout à l'élimination des obstacles frontaliers (par exemple des obstacles dus aux différents systèmes administratifs, aux obstacles de communication physiques ou aux différences en matière de mentalité et culture), rendant difficile la coopération transfrontalière au quotidien. D'autres objectifs de cette stratégie sont l'amélioration de la recherche, de l'innovation industrielle et du flux d'informations entre les régions et communes dans les zones frontalières.

Voir : [www.norden.org/reg/sk/FINAL_strategi_2005.pdf\(SV\)](http://www.norden.org/reg/sk/FINAL_strategi_2005.pdf(SV))

BEN = « Baltic Euregional Network » en action

Le projet BEN avec 35 partenaires de neuf pays de la zone de la mer Baltique (Baltic Sea Region = BSR) a été officiellement inauguré les 26 et 27 septembre 2005. Le Conseil des ministres nordiques avec son bureau lithuanien est le Lead Partner du projet. L'ARFE participera à la coopération dans le cadre de ce projet. Lors de la phase d'intégration de BEN, 30 différents séminaires, manifestations et rencontres sont prévus ainsi que la création d'un site internet et d'une bibliothèque électronique d'études, la publication d'un manuel des bonnes pratiques et la mise en œuvre d'autres instruments pour le réseau. Le membre du comité directeur de l'ARFE M. Sarunas Radvilavicus est coordinateur en chef du projet BEN.

En coopération avec le Conseil des ministres nordiques, son bureau à St Petersburg et la Commission européenne, BEN a organisé un séminaire Est-Ouest sur la coopération transfrontalière aux frontières extérieures de l'UE qui s'est tenu du 21 au 22 février 2006 à Vyborg.

Voir : www.benproject.org - www.norden.org

Prochain bulletin d'informations de l'ARFE

Par la présente nous lançons un appel à l'ensemble des régions frontalières à nous fournir des informations (en 10 à 15 lignes) en deux langues (anglais, français ou allemand, si possible en indiquant des liens internet) pour notre prochain bulletin d'information prévu pour juillet 2006. Nous vous prions par ailleurs de nous faire savoir si vous publiez un bulletin d'informations que nous pouvons insérer dans l'annexe du nôtre.

F:\DATA\334 AGE\Publikationen\Newsletter\Nr 8\FinalFR.doc